

ENSEIGNANT dans une école bilingue anglais-français Ecole primaire de Thévalles à Laval

CONTEXTE DE LA MISSION

L'école primaire de Thévalles s'engage à la rentrée 2022 dans la mise en place d'une école bilingue anglais-français.

Le terme « école bilingue » en Mayenne désigne une école proposant un parcours linguistique renforcé avec des enseignements hebdomadaires en anglais allant de trois heures jusqu'à la parité horaire (douze heures, en incluant l'horaire de langue réglementaire d'1h30 hebdomadaire).

DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet « école bilingue », mis en place à partir de la rentrée 2022, est progressif et concerne l'ensemble des classes de l'école.

Le projet cible, dans sa phase initiale, un usage quotidien de l'anglais dans les classes élémentaires, à raison d'1h30 par semaine d'enseignement **de** l'anglais, et d'un enseignement **en** anglais d'une ou plusieurs discipline(s) (démarche « EMILE » - Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Etrangère).

Les classes maternelles proposeront un éveil aux langues et une initiation renforcée à l'anglais.

L'année scolaire 2022-2023 constituera une année de formation et d'expérimentation de pratiques dans les classes. En effet, la mise en place du projet s'adosse à 18 heures d'animations pédagogiques, une journée de stage, et d'un accompagnement de proximité, soutenus par la conseillère pédagogique départementale LVE.

MISSIONS

La nature du poste peut varier si celui-ci est en maternelle ou en élémentaire.

L'enseignant, sous l'autorité de l'IEN de la circonscription et comme défini dans le projet d'école, devra :

- assurer l'ensemble des missions d'enseignement de tout professeur des écoles,
- en élémentaire, définir avec l'équipe enseignante de l'école au moins un enseignement disciplinaire non linguistique qui sera dispensé en anglais (ex : EPS, arts plastiques, mathématiques, sciences, éducation musicale, ...), le cas échéant dans le cas d'échanges de services,
- en maternelle, assurer un éveil aux langues et une initiation renforcée à l'anglais,
- élaborer des outils de classe et d'évaluation en anglais,
- participer aux formations et réunions spécifiques à l'organisation et à l'évaluation du dispositif,
- contribuer à l'ouverture internationale de l'école par la mise en place d'un partenariat avec une école/classe étrangère. (*E-twinning*)

COMPÉTENCES

- Pratique de l'anglais : niveau B2 sur l'échelle globale du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)
- Compétences didactiques et pédagogiques en ELV
- Connaissances culturelles relatives aux pays anglophones
- Inscription dans une démarche de recherche-action
- Capacités à travailler en équipe
- Capacités à travailler en partenariat
- Adaptabilité

MODALITES DE CANDIDATURE

Adresser une lettre de motivation et CV à la DSDEN de la Mayenne, service DIPPAG pour le 30 juin 2022 à ce.dippag53@ac-nantes.fr.